

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 11162**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

MASTER : MASTER Arts, Lettres et Langues Mention : Arts Plastiques - Arts Appliqués Spécialité : Arts Appliqués : Couleur, Image, Design

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université de Toulouse Jean Jaurès Modalités d'élaboration de références : CNESER	Recteur de l'académie, Président de l'université de Toulouse II

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

320 Spécialités plurivalentes de la communication et de l'information

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Participer à la définition de projet et à sa conception dans le domaine des Arts Appliqués et de la couleur.
- Gérer, construire, coordonner, réaliser et suivre un projet de sa conception à sa réalisation finale.
- Rendre lisible un projet, le rédiger, construire une méthodologie, jauger un concept et le présenter sous forme communicationnelle.
- Conduire et négocier avec différents partenaires.

- Manier les concepts et les méthodes propres aux Arts et aux Arts appliqués mais aussi les outils techniques de la couleur mêlant divers autres champs disciplinaires,
- Développer un sens critique permettant de repérer les nouveaux enjeux et de mettre en perspective les différentes approches disciplinaires présentes dans un projet,
- Maîtriser les principaux outils de la couleur (nuancier, teinture, colorimétrie, ingénierie), des techniques de communication (logiciels de PAO, DAO, 3D, langues), de conception de projet (bases de marketing, management, sociologie, droit),
- Manipuler les différentes ressources documentaires, notamment celles liées aux nouvelles technologies de l'information, de la communication et des Arts Appliqués (tendances, forums créatifs, etc.),
- Savoir se présenter et argumenter ses réalisations et ses projets ainsi qu'évaluer ses prestations professionnelles ; collaborer seul ou en groupe avec différents corps de métiers,
- Etre capable de rédiger un article de qualité scientifique et de communiquer dans un colloque ou un séminaire au niveau d'une recherche appliquée,
- Posséder une expérience de terrain et des qualités d'adaptation aux différents profils professionnels à un niveau local, national ou international,
- Apporter une dimension prospective, esthétique, éthique, chromatique et artistique à l'entreprise.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Collectivités territoriales (intégré, chargé de mission...) liées plus particulièrement à la mise en valeur du patrimoine et de l'architecture, à la communication et identité visuelle, à l'organisation événementielle, etc.,
- Bureaux de création et bureaux d'études (communication, création, marketing, tendances, recherche et développement), secteurs ou services liés à : la prospection, la R&D, la communication, le domaine culturel ou publicitaire, la communication ou la production, et ce, autant en services externes ou internes à des entreprises ou des collectivités territoriales,
- Cabinet d'études dans les secteurs des arts appliqués, arts visuels, design expérimental ou appliqué, de l'architecture, du spectacle, de la lumière ou de l'environnement,
- Secteur artisanal et de savoir-faire locaux liés à la couleur, la typographie, l'imprimerie, les matériaux, les décors, les pigments (peinture, papier, encre, cosmétique) ou l'emballage,
- Secteur industriel (design sensoriel, design industriel, graphisme packaging, web, vdj, coloriste -automobile, fabricant de peinture, enduit-),
- Secteur culturel et artistique (concepteur, rédacteur, commissaire)
- Métiers de la fonction publique (sur concours), notamment de l'enseignement et de la culture,
- Domaine de la recherche appliquée et du consulting, domaine de la création au sens large.

SPÉCIALISATION IMAGE :

Graphisme : Le directeur artistique, l'illustrateur, graphique, infographiste, responsable de communication, publicitaire, concepteur d'images, coloriste, chef de projet presse, responsable d'édition, coordinateur, intervient dans les services de création, de communication de divers secteurs et sur tous supports.

3D/Animation : Le concepteur d'animations, créateur de 3D, web designer, réalisateur de films d'animation, scénographe vidéo, créateur de décors, décorateur, coloriste, directeur artistique, directeur de création, intervient dans les services de création d'images et de communication de divers secteurs (industriel, culturel, publicitaire) et sur différents supports (cinéma, CD, DVD, internet)

SPÉCIALISATION DESIGN :

Design : Le designer, designer coloriste, designer de matière, designer textile, designer produit, designer sensoriel, designer culinaire, chef de projet, chef de produit, directeur artistique, intervient dans les services de conception et création de divers univers (industriel, mode, cosmétique, packaging...), à différents niveaux du projet (consultant matières et couleurs, concepteur designer...) et sur de multiples supports

Environnement : Le coloriste en architecture, urbanisme, le chef de projet, chef de produit, concepteur lumière, plasticien d'environnement, scénographe, décorateur d'intérieur, créateur d'espace, paysagiste, tendanceur, coloriste marketing, designer matière et couleur, animateur d'espace évènementiel, intervient sur tous les chantiers ou projets propre à l'environnement

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1205 : Réalisation de contenus multimédias

B1805 : Stylisme

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Pré-requis :

M1 IUP Arts appliqués validé ou équivalent

A défaut : demande de dispense du (ou des) diplôme(s) pré-requis dans le cadre de la validation des acquis :

- au titre du décret du 16 avril 2002 (VES)

- au titre du décret du 23 août 1985 (VA 85)

- au titre du décret du 26 avril 2002 (VAE)

Descriptif des composantes de la certification :

9e semestre

UE 60 - Méthodologie et initiation à la recherche

8 ECTS - 100 heures

UE 61 - Méthodologie, Gestion, Communication et Marketing

4 ECTS - 50 heures

UE 62 - Création, Technologies et ingénierie de la couleur

6 ECTS - 75 heures

UE 63 - Pratique de projet professionnel et de recherche

12 ECTS - 100 heures

10e semestre

UE 70 - Méthodologie, Gestion, Communication et Marketing

8 ECTS - 100 heures

UE 71 - Création, Technologies et ingénierie de la couleur

2 ECTS - 25 heures

UE 72 - Pratique de projet professionnel et de recherche

20 ECTS - 50 heures

- Stage / 3 mois minimum

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par candidature individuelle	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants chercheurs et professionnels, conformément au décret n° 2202-590 du 24/04/2002

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 avril 2002 portant création du diplôme national de master, publié au J.O. du 27/04/2002

Arrêté du 28 juin 2011 relatif aux habilitations de l'Université Toulouse 2 - Le Mirail à délivrer les diplômes nationaux (vague A 2011-2016)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L.613-3 et de l'article L.613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (NOR: MENS0200916D)

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.ove.univ-tlse2.fr>

Autres sources d'information :

www.univ-tlse2.fr

http://www.univ-tlse2.fr/AP5M2_930/0/fiche__formation/&RH=02Diplomes

Lieu(x) de certification :

Université Toulouse 2 Le Mirail, 5 allées Antonio Machado, 31058 Toulouse cedex 9

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Centre universitaire - Antenne de l'Université Toulouse 2 - Le Mirail, 116 boulevard Montauriol - BP 794 - 82013 MONTAUBAN Cedex / UFR Histoire, Arts et Archéologie / IUP Arts appliqués "Couleur, Image, Design"

Historique de la certification :